

Colonne & santé *vertébrale*

2118

Organe officiel Pro Chiropratique

Daniel Mühlemann, Balgrist
Impingement
L'histoire de la chiropratique

Mutations

Association suisse des chiropraticiens
ChiroSuisse



ChiroSuisse

Secrétariat central
Cornelia Brönnimann und Meltem Ermütlu
Sulgenauweg 38, 3007 Bern
Tel. 031 371 03 01, Fax 031 372 26 54
info@chirosuisse.info, www.chirosuisse.ch

Mutations

Nouveau BS

D^r Laura Pochon, Holbeinpraxis, Holbeinstrasse 65,
4051 Basel, 061 278 91 11

Nouveau GE

D^r Julien Marie, Institut Chiropratique Genève,
Boulevard des Tranchées 44, 1206 Genève,
022 346 47 33

Changement d'adresse GR

Marina Soklic, Chiropraktik Engadin Samedan,
Plazzet 25, 7503 Samedan, 081 850 05 07
(vormals Via Mulin 19 in 7502 Bever).

Nuovo TI

D^r Maurizio Nosedà, Studio Chiropratico,
via Dufour 4, 6900 Lugano, 091 921 49 27

Nouveau VD

D^r Marc-Antoine Zurkirch, Chemin de la Joliette 5,
1006 Lausanne, 021 617 28 77

D^r Marc-Antoine Zurkirch, Cabinet Chiropratique,
Avenue de la Gare 10, 1180 Rolle, 021 825 45 45

Nouveau VS

Maria Oggier, Chiropraktorenpraxis Th. Schmid,
Gliserallee 10, 3902 Glis, 027 924 96 05

Nouveau ZH

D^r Karin Mantel, Rückenzentrum Wädenswil,
Zugerstrasse 12, 8820 Wädenswil,
044 780 44 11

Fermeture du cabinet LU

D^r Adolf Bucher, St. Leodegarstrasse 2,
6006 Luzern



Pour plus de flexibilité.

Laissez-nous nous occuper de vos achats pour vous donner le temps – pour ce qui est vraiment important dans la vie.

Vos avantages:

- Le choix que l'on trouve dans un grand supermarché aux mêmes prix que votre Coop
- Le meilleur choix de plus de 1'200 vins et spiritueux de toute la Suisse
- La livraison jusqu'à votre porte à l'heure près dans les agglomérations

CHF 20.- de réduction avec un achat de CHF 200.- et plus effectué chez coop@home. Saisir le code "BACK18B-R" au moment du paiement. Cette offre est non cumulable et valable une seule fois, jusqu'au 30.09.2018. Non valable pour l'achat de cartes cadeaux ou offres de téléphonie mobile.

www.coopathome.ch

coop

Pour moi et pour toi. @home

Portrait / Formation

«Il existe des régions privées de soins en Suisse»4
Rosmarie Borle

Mouvement / Prévention

Impingement6
Marco Vogelsang

Politique professionnelle

Lorsque la chiropratique était interdite8
Rosmarie Borle

Politique

Experiences - let's do it!12
Priska Haueter

Organisation de patients13

Index des adresses15

Impressum15

Editorial



Chère lectrice, cher lecteur

Ce numéro vous propose un regard sur la polyclinique de médecine chiropratique à l'Hôpital universitaire Balgrist à Zurich. Si les chiropraticiens devaient étudier autrefois à l'étranger, principalement aux Etats-Unis, ils peuvent depuis 2008 se former entièrement en Suisse. Cette victoire, nous la devons en partie à l'engagement déterminant de notre association de patients.

Les conditions d'admission aux études en médecine chiropratique sont les mêmes qu'en médecine humaine, à savoir une maturité cantonale ou fédérale reconnue, et un test d'aptitudes réussi.

Tout chiropraticien qui a achevé ses six ans d'études et une formation continue supplémentaire de trois ans est autorisé à exercer une activité indépendante au sein d'un cabinet.

Aujourd'hui, près de 300 chiropraticiens sont professionnellement actifs en Suisse. Le besoin en médecins de cette filière ne cesse d'augmenter et pour y répondre, il faudrait que davantage de personnes s'intéressent à cette discipline. Aidez-nous à faire connaître et aimer la chiropratique comme branche d'études aux jeunes de votre entourage!

Parlez de vos traitements concluants aux futurs titulaires d'une maturité et motivez-les à s'inscrire au test d'aptitudes à l'Université de Zurich.

Vous trouverez des renseignements complémentaires relatifs à la formation complète de docteur en chiropratique aux adresses suivantes:

www.chirosuisse.ch
www.swiss-chiropractic-academy.ch
www.swissuniversities.ch
www.uzh.ch
www.balgrist.ch

Je vous souhaite une agréable lecture et vous remercie chaleureusement de votre soutien.

Rainer Lüscher
Président central de Pro Chiropratique Suisse

Chère lectrice, cher lecteur,
 Nous nous réjouissons de toute suggestion, information, critique ou réaction positive de votre part. Notre rubrique «Courrier des lecteurs» reste par ailleurs à votre disposition. N'hésitez pas à envoyer vos contributions à la rédactrice: rosmarie.borle@bluewin.ch ou Rosmarie Borle, Gantrischstrasse 10, 3006 Berne. Nous vous remercions de votre engagement pour votre revue.

Dans tous les textes de notre revue, les désignations de personnes se réfèrent indifféremment aux deux genres, même si les formes masculine et féminine ne sont pas systématiquement mentionnées pour des raisons de clarté de la langue.

«Il existe des régions privées de soins en Suisse»

Rosmarie Borle «Nous disposons de 300 chiropraticiens en Suisse, mais il en faudrait environ 800», relève le docteur Daniel Mühlemann lors d'un entretien. Pour atteindre cet objectif, nous avons besoin de l'aide et du soutien des membres de la profession, alliés à une politique d'information ouverte et un travail de relations publiques efficace.

Le tram s'arrête juste devant le bâtiment A1 de l'Hôpital universitaire Balgrist, où est localisée la polyclinique de médecine chiropratique. L'hôpital traite les patients quel que soit leur âge: nourrissons, enfants ou personnes âgées. Le directeur du service de médecine chiropratique, Daniel Mühlemann, nous explique pourquoi il a choisi ce métier et nous fait part de l'urgence de trouver un successeur pour cette chaire.

Colonne vertébrale & santé: Monsieur Mühlemann, pourquoi êtes-vous devenu chiropraticien?

Daniel Mühlemann: J'ai suivi une première formation de physiothérapeute, tout en sachant déjà que je n'exercerais pas ce métier. Mon titre en poche, j'ai passé deux ans en Norvège où j'ai obtenu un diplôme postgrade en thérapie manuelle à Oslo auprès du professeur norvégien Freddy Kaltenborn. Ce domaine est très proche de la chiropratique. De retour en Suisse, j'ai compris que j'étais capable d'en faire plus, mais que je n'y étais pas autorisé. J'ai donc étudié dans la foulée la chiropratique à Portland, dans l'Oregon (Etats-Unis).

Qu'avez-vous fait en Suisse après vos études?

J'ai travaillé comme assistant, puis passé l'examen de chiropraticien spécialisé. En 1988, j'ai fondé mon propre cabinet que j'ai ensuite rapidement agrandi et ouvert à d'autres disciplines en accueillant quatre chiropraticiens, un chirurgien spécialisé de la colonne vertébrale et quatre physiothérapeutes. En 2005, nous avons fondé ensemble le Centre de chiropratique à Zurich. Depuis octobre 2017, je

travaille exclusivement à l'Hôpital universitaire Balgrist, où j'ai transféré mon cabinet privé.

Pourquoi un jeune adulte devrait-il miser aujourd'hui sur une formation de chiropraticien?

Parce que la chiropratique est un métier très attrayant. La formation – à laquelle s'ajoute encore trois ans de perfectionnement – est toutefois relativement difficile et longue. La réglementation légale est analogue à celle de la médecine. Nous sommes reconnus comme partenaires par l'assurance de base au même titre que les médecins.

Pourquoi la relève n'est-elle pas assez nombreuse en Suisse?

La chiropratique est soumise au même *numerus clausus* (NC) que la médecine, c'est-à-dire aux mêmes restrictions d'admission. Sur 80 personnes intéressées, environ 20 sont admises aux études, dont trois ou quatre se perdent ensuite en chemin car elles ne répondent pas aux

D^r Marc Veenemans enseigne la technique sur la colonne thoracique supérieure



Rosmarie Borle, Berne,
journaliste RP, rédactrice du journal
«colonne vertébrale & santé»





Patric Beereuter, sous-assistant, traite un patient



Enseignement pratique en 4^e année d'étude

exigences ou constatent que les études de médecine ne leur conviennent pas. D'autres encore bifurquent vers la médecine humaine après l'obtention du bachelor. Il en reste dix ou douze qui achèvent leurs études et se lancent dans la formation continue. Il existe environ 300 chiropraticiens en Suisse. Il nous en faudrait toutefois 800 pour couvrir les besoins en soins médicaux. Une présence médiatique accrue pourrait attirer l'attention sur ce métier passionnant.

500 chiropraticiens supplémentaires en Suisse? Le travail est-il suffisant?

Bien sûr, la place disponible pour de nouveaux collègues est énorme. Afin d'offrir des soins de base de qualité, on estime qu'il faut environ un chiropraticien pour 10 000 habitants. Je sais par exemple qu'aucun chiropraticien ne travaille à Bülach, Uster, Wetzikon ou Horgen, des localités qui comptent pourtant plus de 20 000 citoyens. Il existe de vastes territoires privés de chiropraticiens. A Zurich et chez nous, à Balgrist, les clients doivent souvent patienter longtemps. La multiplication des nouveaux domaines professionnels pour la chiropratique nécessite elle aussi un nombre bien supérieur de chiropraticiens. A l'échelon national, seul Balgrist compte à ce jour une offre chiropratique en milieu hospitalier.

Comment peut-on promouvoir la relève académique?

Il nous faut un plus grand nombre d'inscriptions pour le NC. Si 150 candidats visent une place d'étude, quelque 40 d'entre eux en obtiendront une. Les membres de notre profession ont pour mission d'intéresser les jeunes gens et de les recruter. Tous les chiropraticiens devraient pouvoir présenter un candidat. Je le fais depuis longtemps. Ma fille, par exemple, est aussi chiropraticienne. Les choses avancent mais trop lentement, même si la situation est meilleure que dix ans auparavant.

Vous dirigez le service de médecine chiropratique à l'Hôpital universitaire Balgrist. En quoi consiste votre tâche?

Je suis responsable, sur les plans conceptuel et opérationnel, de la formation des étudiants avec option chiropratique au cours des quatre premières années d'étude ainsi que durant les deux ans à plein temps, y compris la formation en polyclinique. Je bénéficie d'un large

soutien dans la réalisation de mes tâches: Dr Inga Paravicini dirige le domaine Enseignement et Curriculum; Dr Patricia Schaller et Dr Urs Zahner sont à la tête de la polyclinique. Une autre mission importante est l'interconnexion au sein de l'hôpital avec la recherche, dont les découvertes doivent être intégrées dans la pratique.

Nous nous concentrons en ce moment sur la recherche d'un successeur à la chaire de chiropratique. Cela n'est pas aisé. Le profil est très exigeant: le candidat idéal doit être extrêmement qualifié en recherche, très expérimenté sur le plan clinique et compétent dans l'enseignement et la mise sur pied d'une filière d'étude. Malheureusement, la personne qui réunirait toutes ces qualités est une perle rare.

Actuellement, environ 70% des étudiants en chiropratique sont des femmes, un taux analogue à celui en médecine. Le fait qu'en règle générale, les femmes travaillent plus souvent à temps partiel explique aussi pourquoi nous avons besoin de davantage de professionnels qualifiés. ■

(Photos: Carol Urfer, Copyright Universitätsklinik Balgrist)

D^r Daniel Mühlemann



Le docteur Daniel Mühlemann est directeur administratif du service de médecine chiropratique à l'Hôpital universitaire Balgrist depuis 2009 et chargé de cours à la faculté de médecine de l'Université de Zurich. Il réalise également des consultations privées en tant que chiropraticien à l'Hôpital universitaire Balgrist. Daniel Mühlemann parle allemand, anglais, français, italien, norvégien et suédois. Il a longtemps présidé ChiroSuisse. Hôpital universitaire Balgrist, Forchstrasse 340, 8008 Zurich. www.balgrist.ch

Impingement

Marco Vogelsang Chez les jeunes comme chez les adultes, dès qu'une diminution de la mobilité des articulations de la hanche se fait ressentir, ou si ces personnes pratiquent un sport dans lequel la hanche se retrouve souvent en position extrême, mieux vaut consulter un spécialiste assez rapidement, à titre préventif, afin d'éviter le risque d'«impingement» (ou conflit fémoro-acétabulaire).

Enfant déjà, j'ai remarqué que les footballeurs souffraient de douleurs inguinales inexplicables qui, souvent, les obligeaient à s'arrêter de jouer. J'ai également connu un homme qui, après s'être fait implanter, dans les années 70 déjà, une prothèse rudimentaire, ne pouvait se déplacer qu'à l'aide d'une canne et au prix de fortes douleurs. Une image rebutante. Enfant, je n'osais pas aborder ce sujet.

Et aujourd'hui, c'est moi qui suis concerné. Je vis avec une prothèse de hanche qui fonctionne bien et dont je suis très satisfait. Pourtant, je ressens une certaine déception. Pourquoi? Parce qu'à l'époque, personne ne s'est intéressé de près à ma hanche, ne m'a fourni la moindre information ou n'a réagi en conséquence. La question des douleurs inguinales est un sujet dont le monde médical ne s'est, selon moi, pas assez intéressé pendant des décennies et que l'on essaie aujourd'hui de traiter au moyen d'opérations préventives.

Voici à quoi ressemble, brièvement, l'articulation de la hanche: elle est constituée du cotyle (ou acétabulum), recouvert d'une couche cartilagineuse, et du labrum, sorte d'anneau cartilagineux enroulé sur le pourtour de la cavité cotyloïde, très fragile. C'est dans cette cavité que vient s'articuler la tête fémorale rattachée au fémur par le col du fémur.

25% des hommes souffrent d'impingement

Il existe deux cas de figure où le col du fémur vient buter sur le rebord du cotyle et finit par endommager le labrum. Soit le col du fémur est anormalement volumineux et vient buter lors des mouvements de flexion ou de rotation de la jambe vers l'avant ou vers l'extérieur, endommageant le labrum. Soit la paroi antérieure du cotyle est trop courvante et la tête fémorale s'y insère trop profondément. Le col vient alors buter contre le rebord acétabulaire et finit par l'endommager.

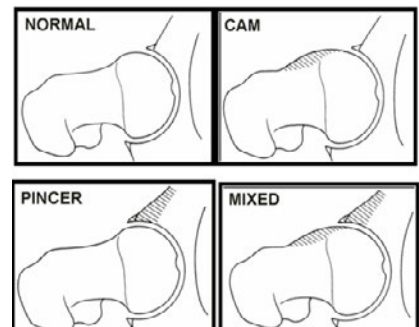


Marco Vogelsang, médecin chiropratique, propre pratique à Zurich, prof. d'éducation physique, membre du comité ChiroSuisse

Dans le premier cas, on appelle cela un conflit fémoro-acétabulaire par «effet came».

Cela concerne env. 25% des hommes. Dans le deuxième cas, on parle de conflit fémoro-acétabulaire par «effet pince» (le labrum est pris en tenaille), une affection qui touche

souvent les femmes. En venant buter contre le rebord du cotyle, la tête fémorale exerce une forte pression sur le labrum, un cartilage fragile, qui peut se fissurer, voire parfois se déchirer. Les cellules cartilagineuses endommagées libèrent des substances qui dégradent les tissus (substances présentes dans toutes les cellules) et détruisent encore plus de cellules cartilagineuses. C'est ce que l'on appelle une inflammation, qui finit par détruire la couche cartilagineuse de la cavité cotyloïde et de la tête fémorale. Cela provoque une arthrose douloureuse qui, dans mon cas, a nécessité l'implantation d'une prothèse de hanche.



Il n'est pas toujours bon de s'étirer

Alors que je n'étais encore qu'un jeune athlète plein d'ambition, mon chiropraticien m'avait recommandé d'arrêter l'athlétisme. Malheureusement sans m'expliquer clairement le lien de cause à effet. J'ai- mais pratiquer ce sport de haut niveau et j'ai continué les entraînements. Que s'est-il passé? J'étirais mes articulations dans tous les sens, je m'entraînais au grand écart (on me disait que s'étirer était bon pour la santé). Lorsque je pratiquais le 110 m haies, je levais ma jambe gauche vers l'avant à la limite du déchirement, et ramenaient ma jambe droite vers l'avant le plus haut possible en effectuant un mouvement de rotation vers l'extérieur sans savoir, bien entendu, que le col du fémur butait en permanence contre le rebord du cotyle de l'articulation de ma hanche. Tout comme il le faisait lors des sauts en longueur, des mouvements effectués sur un cheval d'arçon pendant les cours de gymnastique, la pratique du hockey sur glace pendant ma formation de prof d'éducation physique, et même lors des fentes et autres arabesques exécutées dans de nombreux sports de ballon.



La tête fémorale présente une belle forme sphérique, dépourvue d'anomalie (à gauche). On peut voir que le col du fémur est volumineux et que la forme de la tête fémorale est plutôt elliptique que sphérique. Celle-ci forme comme une bosse au-dessus du col du fémur qui prend du volume (moitié). L'arthrose est installée, une situation que l'on cherche à éviter (à droite).

A l'école, pendant les cours de gymnastique obligatoires, on essaie d'inculquer aux élèves qu'il est bon de s'étirer. Mais attention! Les conseils généralisés ne s'avèrent pas toujours judicieux: on demande par exemple aux jeunes de s'étirer jambes écartées, vers l'avant, vers le bas, en position passage de haies. Ainsi, le col du fémur bute contre la cavité cotyloïde et finit par endommager le rebord du cotyle chez 25% des jeunes. Au lieu de ménager ces jeunes immobiles, on les encourage, voire les oblige à s'étirer toujours plus pour améliorer leur souplesse, ce qui ne fait qu'empirer les choses. Même lors de séances dispensées par des professionnels qualifiés, ces exercices d'étirements sont pratiqués et exigés sans que le patient ait été suffisamment examiné au préalable.

L'examen est le maître mot

Chez les jeunes comme chez les adultes, dès qu'une diminution de la mobilité des articulations de la hanche se fait ressentir, ou si ces personnes pratiquent un sport dans lequel la hanche se retrouve souvent en position extrême, mieux vaut consulter un spécialiste assez rapidement, à titre préventif. Autrement dit, les entraîneurs, les profs d'éducation physique mais également les parents et les sportifs eux-mêmes devraient analyser l'activité sportive et, le cas échéant, réagir, puis aller consulter un chiropraticien.

Le chiropraticien examinera le degré de souplesse et incitera le patient à faire une radio du bassin et des articulations de la hanche, ce qui permettra de déterminer rapidement et simplement s'il existe ou non une prédisposition à un conflit fémoro-acétabulaire avec risque d'arthrose. Cet examen devrait être pratiqué de façon systématique chez les personnes souffrant déjà de douleurs coxales, qu'elles soient légères ou plus importantes.

Privilégier un traitement conservateur

Si l'examen s'avère positif et confirme une prédisposition, différentes solutions peuvent alors être envisagées. La méthode conservatrice doit en premier lieu être privilégiée. On peut commencer, par exemple, par adapter l'activité sportive. Le sujet doit être abordé dans le détail avec le patient pour que l'activité soit adaptée de manière à préserver le rebord du cotyle.

Chez les personnes souffrant déjà de douleurs articulaires, les muscles permettant aux hanches de bouger sont souvent contractés et raccourcis. Les exercices d'étirement n'arrivent souvent pas à atteindre ces muscles difficiles d'accès, voire provoquent eux-mêmes le problème. Cette solution est par conséquent à écarter. Par contre, il est possible de corriger et détendre les muscles des hanches en utili-

sant le rouleau de massage ou la balle de massage Blackroll, très en vogue à l'heure actuelle. Il faut insister sur les muscles situés sur le côté et derrière l'articulation qui commandent l'écartement et la flexion arrière. Il faut faire attention de ne pas appuyer trop fort sur le côté au niveau de l'os iliaque, légèrement protubérant, pour ne pas comprimer la bourse séreuse située à ce niveau.

Si, après quelques séances, les muscles se sont détendus, il est possible de commencer des exercices visant à améliorer l'utilisation de ces muscles. Si toutefois les muscles sont encore trop contractés, c.-à-d. qu'ils provoquent des douleurs lorsque l'on appuie fortement dessus, cela signifie qu'il est encore trop tôt pour reprendre un entraînement actif. Mieux vaut en discuter avec le chiropraticien. Il connaît les problèmes, saura établir le diagnostic; il pourra proposer un traitement conservateur et enseigner au mieux comment s'autotrainer. Il prodiguera aussi des conseils pour la suite, ce qui peut s'avérer très utile.

Les articulations de la hanche, déterminantes pour notre qualité de vie

Aujourd'hui encore, on accorde peu d'intérêt à la prévention des cas d'impingements. Ce n'est que lorsque des douleurs importantes apparaissent que l'on réagit. Et l'on continue souvent à pratiquer son sport préféré jusqu'à ce que cela devienne impossible et que les hanches soient sérieusement endommagées. On oublie que nous avons besoin de nos articulations, déterminantes pour notre qualité de vie, jusqu'à la fin de notre existence.

En ménageant très tôt nos articulations, nous pouvons éviter de subir une opération plus tard. Aujourd'hui, on se voit proposer des opérations chirurgicales préventives avec l'idée de pouvoir continuer à pratiquer son sport. Il faut toutefois bien réfléchir avant d'opter pour cette solution. Le chiropraticien pourra vous informer personnellement sur ce sujet et vous conseiller de manière appropriée.

Si l'on sollicite ses articulations à l'excès, souvent avec élan, que l'on pratique un sport de ballon, la gymnastique artistique ou aux agrès de manière intensive ou que l'on effectue de grosses séances d'entraînement en tant que sportif amateur, alors que les articulations au niveau de la hanche manquent de souplesse, il faut se faire examiner par un professionnel afin d'éviter l'apparition de problèmes plus graves: cela passe par une analyse précise de la situation, une consultation et une prise en charge médicale adaptée avec des massages ciblés et des recommandations en lien avec la prise de substances permettant de préserver ses articulations. Pour cela, le chiropraticien sera votre interlocuteur privilégié. ■

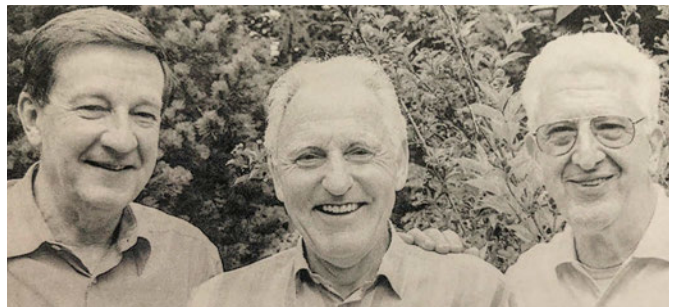
Lorsque la chiropratique était interdite

Rosmarie Borle Aujourd'hui, la chiropratique fait naturellement partie des soins médicaux de base en Suisse. Les consultations sont prises en charge par les caisses maladie comme toute autre prestation fournie par des médecins. Ce statut est toutefois le résultat d'un réel effort. *Première partie*

Cette brève rétrospective de la chiropratique en Suisse est basée sur un ouvrage en allemand («Anfänge der Chiropraktik in der Schweiz»*) du chiropraticien défunt Erwin Lorez. Ce livre décrit la longue lutte des chiropraticiens pour faire reconnaître leur métier en tant que profession de la santé indépendante et scientifique. L'auteur décrit le début de ses recherches comme un «commencement sans espoir». Il manquait des documents de l'époque, aussi s'est-il mis à «récolter d'éventuelles informations existant encore dans des caves ou des gâletas ... une recherche qui s'est apparentée à un réel travail de Sisyphe.» Mais l'entreprise a réussi et raconte une histoire de la médecine qui aboutit à une fin heureuse.

Les menottes se relâchent

Le mot «chiropratique» signifie en grec approximativement «travailler avec les mains». Or les chiropraticiens du canton de Zurich, par exemple, ont eu les mains liées jusqu'en 1939, date à laquelle ils ont remporté des votations promues par une affiche qui représentait des mains encordées, accompagnées du texte «Le peuple zurichois ne ligote pas les mains des soignants». Lors du 50^e anniversaire (1989) de l'admission de la chiropratique dans le canton de Zurich par décision populaire, le président du Gouvernement zurichois Peter Wiederkehr a décrit le processus en ces termes: «La naissance officielle du statut de chiropraticien ne peut être qualifiée – du moins dans le canton de Zurich – que de naissance au forceps après l'échec d'un avortement



Auteur Erwin Lorez (au milieu) avec ses collègues de profession, Raymon Sandoz (à gauche) et René Bosshard, co-auteurs du livre.

préalable.» Malgré l'expression claire de la volonté du peuple d'autoriser les chiropraticiens à exercer librement leur métier, il a fallu des années de labeur pour parvenir à un consensus acceptable entre médecine et chiropratique. Les premiers signes de collaboration sont nés à la base, au chevet de malades, lorsque des médecins clairvoyants ont sollicité l'aide des prétendus concurrents dans l'intérêt du patient.

Un chemin semé d'embûches

Le fondateur de la chiropratique est le Canadien Daniel David Palmer, dit DD Palmer (1845–1913). Son idée consistait à traiter certaines maladies en intervenant manuellement sur la colonne vertébrale. Son expérience lui avait prouvé que c'était possible. La principale faiblesse de la chiropratique résidait dans l'absence de preuves scientifiques relatives à la dynamique thérapeutique entre intervention manuelle et amélioration des pathologies. L'explication des pionniers était de nature purement hypothétique et se limitait aux principes suivants: la prédisposition du corps à certains états, le trouble du système nerveux à cause de nerfs spinaux coincés, souvent à la suite de déplacements de vertèbres auxquels il est possible de remédier manuellement, et la tendance somatique à l'autoguérison.



Rosmarie Borle, Berne, journaliste RP, rédactrice du journal «colonne vertébrale & santé»

Le premier cabinet est dirigé par une femme

Selon certains documents, les premiers traitements chiropratiques en Suisse auraient été effectués en 1919 pendant un bref laps de temps par l'Américaine Hermine Fagan-Linder à Matten bei Interlaken. Les recherches auprès de la commune sont toutefois restées vaines concernant une éventuelle inscription de son occupation professionnelle. Cela n'a rien d'étonnant compte tenu de l'interdiction d'exercer une activité médicale sans autorisation. Une année à peine après le départ de la Suisse d'Hermine Fagan vers une destination inconnue, Ida Gerber – de retour de New York – a ouvert à Berne le premier cabinet suisse. Son succès l'a contrainte d'emménager dans des locaux plus spacieux, où elle traitait semble-t-il chaque jour entre 40 et 60 patients. En 1927, la représentante alors la plus célèbre de la chiropratique a été dénoncée pour infraction à la loi médicale. Le médecin de la ville de Berne, le Dr Hauswirth, a écrit dans son rapport que la chiropratique était une «supercherie» contre laquelle même les plus idiots devraient spontanément buter. Cependant, comme la bêtise de certains milieux ne connaît selon lui aucune limite, cette charlatane rencontre un franc succès, en particulier auprès de la gentry féminine qui semble battre largement le record de la stupidité. Bien qu'étant d'un autre avis, le juge a été contraint par la législation en vigueur de la déclarer coupable et l'a condamnée à payer une amende

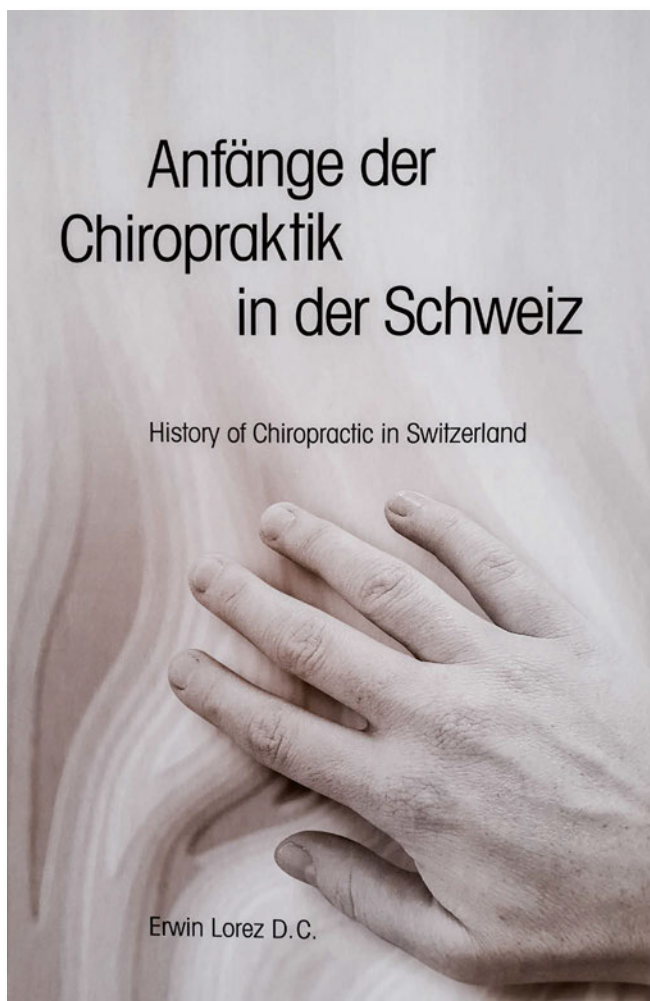


Les frères Müller, Simon (à gauche) et Theodor.

de 30 francs. «Nous n'avons pas affaire ici à une supercherie américaine mais à une science sérieuse qui est reconnue publiquement comme telle aux Etats-Unis», a-t-il déclaré lors du jugement. La demande d'autorisation de pratiquer la profession qu'Ida Gerber a soumise au Conseil d'Etat a été refusée pour le motif suivant: «La chiropratique fait partie de la chirurgie et ne peut être exercée qu'avec un diplôme fédéral de médecine.» Son recours au Tribunal fédéral pour «décision arbitraire» a été rejeté. Ida Gerber est décédée en 1944 à l'âge de 53 ans seulement.

Sans compromis: Simon et Theodor Müller

Les frères Simon (*1889-?) et Theodor (*1894-1989) Müller de Triengen jouent un rôle crucial dans l'histoire de la reconnaissance des chiropraticiens. Ils ont émigré vers les Etats-Unis étant jeunes, y ont étudié la chiropratique et dirigé le cabinet de groupe «The Better Health Service» en Californie jusqu'à leur retour en Suisse en 1927. Tous deux n'étant guère en mesure de dompter leur tempérament sanguin et colérique, leur travail de pionnier dans les années 1930 a été dominé par des attaques et des contre-attaques en réponse aux offensives des milieux médicaux et des autorités. Leur engagement sans compromis n'a pas été sans conséquences: dénonciations, auditions, décisions judiciaires, amendes et peines de prison ainsi que menaces d'expulsion du canton. Mais aux yeux de la population, les deux persécutés – dont le seul délit consistait à aider sans autorisation des personnes souffrantes – sont devenus de véritables martyres. Ils ont bénéficié d'un large soutien par l'intermédiaire de pétitions et d'initiatives législatives. Les Lucernois doivent aux frères Müller la première reconnaissance officielle de la chiropratique en Suisse par une décision du Grand Conseil en 1937. La polémique dans le canton de Zurich, déterminante pour toute la Suisse, était cependant encore à venir. Vous en saurez davantage dans notre prochaine édition. ■



* «Anfänge der Chiropraktik in der Schweiz. History of Chiropractic in Switzerland», Erwin Lorez D.C. © 2003 by Erwin Lorez. Le livre est écrit en allemand avec quelques textes en anglais. L'auteur est décédé il y a quelques années. Sa veuve Anna Rosa Lorez nous a aimablement donné l'autorisation de publier cet article. L'ouvrage est malheureusement épuisé et n'est plus disponible dans le commerce. Quelques exemplaires peuvent encore être acquis auprès de privés. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer à rosmarie.borle@bluewin.ch.

La RESPONSABILITÉ est capitale

En tant qu'entreprise familiale, nous nous engageons socialement, économiquement, écologiquement et culturellement.



J'ai eu un grave accident de vélo il y a quelques années, qui s'est soldé par une double fracture du bassin, une fissure du coude et de fortes douleurs. Je pouvais m'asseoir uniquement sur une chaise munie d'un coussin rond et durant un mois, j'ai dû absorber de puissants médicaments. Mon bassin était rétabli après six semaines mais mon bras a mis plus de temps. J'ai repris le travail trois mois plus tard en ressentant toutefois des douleurs dans les cuisses. L'orthopédiste estimait que ces sensations provenaient de la colonne vertébrale et non de l'accident. Je ne l'ai pas cru et elles ont persisté. Bien plus tard, la chiropratique m'est venue à l'esprit. C'était la solution. Vous ne me croirez peut-être pas, mais mes douleurs dans les cuisses ont disparu après ma première visite chez le chiropraticien. Aujourd'hui, je continue de me rendre chez lui car cela me fait du bien.

Regula Lehmann, Thoune

			8					9
	1	9			5	8	3	
	4	3		1				7
4			1	5				3
		2	7		4		1	
	8			9		6		
	7				6	3		
	3			7			8	
9		4	5					1

1	9	7	3	8	5	4	2	9
2	8	4	1	7	9	5	3	6
3	9	5	6	4	2	8	7	1
4	8	1	3	9	2	6	7	5
5	7	6	1	9	2	5	7	3
6	4	3	6	1	9	2	5	7
7	1	9	4	2	5	8	3	6
8	5	6	8	3	7	1	4	9

Expériences: let's do it!

«Une obligation légale: quiconque a mal au dos se rend chez le chiropraticien!»

Priska Haueter

Des experts ont été sollicités pour trouver des idées susceptibles de freiner le renchérissement constant de la santé. Le Conseil fédéral a pris connaissance l'automne dernier des 38 propositions de maîtrise des coûts émises par ce groupe de spécialistes. Les autorités introduiront prochainement les premières mesures concrètes. Tous les acteurs, y compris ChiroSuisse, peuvent se prononcer à ce sujet.

Ce premier paquet de mesures qui devrait juguler l'explosion des coûts de notre système de santé ne réjouit pas tout le monde. Les titres dans la presse étaient modérés: «Ce premier train de réformes ne nuit à personne» ou «Les sujets brûlants ne sont pas touchés». Et pourtant: une mesure a le potentiel d'abolir les barrières et de faire bouger le système. Les acteurs de la santé sont invités à faire des expériences, des expériences avec ledit «**article relatif aux projets-pilotes**».

**Site universitaire Suisse:
soutenez-nous!**

Fondation pour la formation
des chiropraticiens
Sulgenauweg 38, 3007 Berne

Téléphone: 031 371 03 01
E-mail: stiftung-fuer-ausbildung@chirosuisse.ch

CCP PC 60-325771-8

**Nous vous remercions
de votre don!**

Que cela signifie-t-il concrètement? Citons à ce propos le communiqué de presse de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) du mois de mars: «Le groupe d'experts propose: pour freiner la hausse des coûts, les cantons et les partenaires tarifaires doivent pouvoir développer des projets novateurs en dehors du cadre de la LAMal.» Et pour que la protection des patients reste intacte, les principes de base de la LAMal et le droit des assurés doivent être pris en compte dans tous les cas. La médecine chiropratique comme expérience sur le terrain de jeu de notre système de santé? Une idée terrifiante? Non, aucunement! Permettez-moi de jongler avec elle. Selon l'OFSP, quelque 80% des adultes des pays occidentaux souffrent au moins une fois dans leur vie de maux de dos. 85% des douleurs dorsales sont non spécifiques, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas liées à une maladie et ne peuvent être attribuées à une cause précise. Par ailleurs, des études montrent que la satisfaction des patients est plus élevée et que les coûts sont moindres lorsque les personnes souffrant de problèmes de dos commencent par consulter un chiropraticien. En d'autres termes: quiconque présente des maux de dos doit consulter un chiropraticien. Grâce à ses études, ce dernier est en effet qualifié pour établir un diagnostic et traiter le problème.

Je reviens à l'article relatif aux projets-pilotes et le transpose dans un scénario type: dans une zone géographique définie, mettons un canton, les chiropraticiens sont - conformément à une obligation légale dont la période est limitée par l'article relatif aux projets-pilotes - les premiers interlocuteurs ou lesdits gatekeeper (gardiens) pour tous les patients qui souffrent de maux de dos. Cela soulagerait les médecins de famille et atténuerait les coûts.

Que nécessite cette idée si nous la projetons à long terme?

- La population doit comprendre ce que fait un chiropraticien et comment il travaille.
- Un changement stratégique est nécessaire en politique; un patient doit en effet être diagnostiqué et traité là où sa prise en charge est la meilleure au sens des critères EAE (efficacité, adéquation et économie).
- Par rapport à aujourd'hui, il faut multiplier le nombre de chiropraticiens pour couvrir les besoins.

En conclusion: osons les expériences! Mais pour en être capables, il faut un positionnement courageux et sans équivoque de la médecine chiropratique en tant que premier interlocuteur ou gatekeeper pour les maux de dos au sein du système de santé suisse! ■



*Bien cordialement, Priska Haueter, lic. phil. |
Présidente et CEO de ChiroSuisse,
l'Association Suisse des Chiropraticiens*



Nouvelles association SVPC

www.pro-chiropraktik.ch
www.pro-chiropratique.ch
www.pro-chiropratica.ch

Président central

Rainer Friedrich Lüscher, Buchserstrasse 61,
5000 Aarau
info@pro-chiropraktik.ch

Secrétariat central

Isabel Winkler, Tscharnerstrasse 22,
3052 Zollikofen
sekretariat@pro-chiropraktik.ch

Changement d'adresse

Beatrice Rohrbach
Balmerstrasse 10
3006 Bern
mutationen@pro-chiropraktik.ch



**Aargauer Verein Pro Chiropraktik –
Sektion Aarau-Lenzburg-Fricktal**
aargau-alf@pro-chiropraktik.ch

Chiro-Gymnastik

Aarau: Sonnmatte 6, Mittwoch, 8.30–9.20 Uhr,
Barbara Willi, 062 844 32 38

Auenstein: Turnhalle, Donnerstag, 16.15–17.05 Uhr,
Barbara Willi, 062 844 32 38

Rheinfelden: Reha-Klinik, Donnerstag, 17.45–18.45
Uhr, Susanne Cebulla, 061 641 31 31

Suhr: Alters- und Pflegeheim Steinfeld,
Montag, 19.10–20.00 Uhr, Esther Kilchherr,
078 876 98 62
Schnupperlektionen jederzeit möglich.
Auskunft: Reinhard Dössegger, 062 775 22 76

Günstiger für Mitglieder

15% Mitgliederrabatt auf alle Artikel von EMPFI
med. AG, Fachgeschäft für Wohlfühl-, Entspan-
nungs- und Lagerungsskissen: 5105 Auenstein,
062 777 32 57, www.empfi.ch



**Aargauer Verein Pro Chiropraktik –
Sektion Baden-Brugg**
aargau-bb@pro-chiropraktik.ch

Chiro-Gymnastik

Brugg: Bewegungsspielraum, Kirchgasse 3
Fortlaufender Kurs, Einstieg jederzeit möglich,
Donnerstag, 13.45–14.45 Uhr, Schnupperstunde
nach Voranmeldung gratis, Kursleitung und
Informationen: Sabine Senn und Trix Rey,
Bewegungspädagoginnen, 056 223 25 75/
senn-sabine@bluewin.ch

Vergünstigung für Mitglieder

gutschlafen.ch AG bietet Ihnen individuelle Beratung
für den guten Schlaf und schenkt allen Pro-Chiro-
praktik-Mitgliedern ein Kopfkissen beim Kauf von
Matratze und Lattenrost. gutschlafen.ch AG,

Bodenacherstrasse 1, 5242 Birr. Weitere Informati-
onen: www.gutschlafen.ch



**Aargauer Verein Pro Chiropraktik –
Sektion Freiamt-Seetal**
aargau-fast@pro-chiropraktik.ch



**Aargauer Verein Pro Chiropraktik –
Sektion Zofingen**
aargau-zofingen@pro-chiropraktik.ch



**Vereinigung Pro Chiropraktik
Region Basel**
pro-chiropraktik.basel@chirosuisse.ch
www.nwgc.ch

Chiro-Gymnastik

Basel: Gymnastikhalle Nonnenweg 64a: Montag,
17.00–17.50 Uhr, 18.00–18.50 Uhr; Mittwoch,
16.00–16.50 Uhr, 17.00–17.50 Uhr; Freitag,
9.00–9.50 Uhr. Gymnastikraum, Rudolfstr. 20:
Mittwoch, 16.00–16.50 Uhr, 17.00–17.50 Uhr.
Turnhalle 1, St. Alban-Schulhaus, Engelgasse 40:
Mittwoch, 20.00–20.50 Uhr

Reinach BL: Turnhalle WBZ, Aumattstr. 70/72,
Dienstag, 9.00–9.50 Uhr, 10.00–10.50 Uhr,
11.00–11.50 Uhr

Liestal: Turnhalle Bifang, Lausen: Dienstag,
20.20–21.10 Uhr. Zentrum für sanfte Bewegung,
Schwieristr. 6 b: Mittwoch, 8.00–8.50 Uhr,
9.00–9.50 Uhr, 10.00–10.50 Uhr; Freitag,
9.00–9.50 Uhr, 10.00–10.50 Uhr; Halle Dojo
Budokai, Rosenstr. 21a: Freitag, 17.30–18.20 Uhr

Preis pro Lektion: CHF 13.– für Mitglieder der
Vereinigung Pro Chiropraktik Region Basel;
CHF 15.– für Nichtmitglieder. Auskunft und
Anmeldung: Frau R. Senn, 079 274 90 79



Pro Chiropraktik Bern
info@prochirobern.ch
www.chiropraktikbern.ch

Chiro-Gymnastik

Biel: Turnhalle Peuplier, Aegertenstrasse,
jeweils Dienstag, 20.00–21.00 Uhr
Leiterin: Gabriela Zurbriggen, 076 583 33 16
oder gabi@zurbriggen.tv
Probelektion und definitive Anmeldung bei
der Kursleiterin. PCB-Mitglieder bezahlen den
vergünstigten Tarif!

Bern: Praxis Dr. Schroeder, Kirchenfeldstrasse 29,
Tel. 031 352 66 88 oder www.rueckengym.ch
Diese Kurse werden nicht vom PCB organisiert,
d. h., Sie erhalten keine Reduktionen.

Vergünstigungen für unsere Mitglieder

Sie profitieren bei folgenden aufgeführten Anbietern
von Preisreduktionen. Über die aktuellen Angebote
für PCB-Mitglieder geben die Anbieter direkt oder
über www.chiropraktikbern.ch Auskunft.

Neu: Pilates Biel

Pilates Biel/Bienne gewährt PCB-Mitgliedern 10%
auf ein 10er-Abo «Pilates Matclass». Der Kurs «Be
balanced» richtet sich speziell an Menschen mit
Rücken- und anderen körperlichen Beschwerden.
www.pilates-biel.ch

Neu: Pilates Bern2

PCB-Mitglieder trainieren mit 10% Rabatt auf das
gesamte Angebot von Pilates-Gruppen- und Perso-
nal-Training. Probelektion 50% Rabatt. Ganzes
Angebot und Lektionen für Menschen mit Rücken-
und/oder Nackenschmerzen: www.pilates-bern.ch.
Telefonische Beratung: 078 864 88 04.

Arena Fitness + Wellness Club, Stade de Suisse Wankdorf, Papiermühlestr. 83, Bern

Infos unter Tel. 031 332 66 66 oder
www.arena-fitness.ch

Aquateam Bern: Wasserfitness-Kurse

Infos unter Tel. 031 990 10 00 oder
www.aquateam.ch

Rückenzentrum, Rodbattstrasse 90, Bern

Infos unter Tel. 031 331 44 88 oder
www.rueckenzentrum.ch

CTS – Congrès, Tourisme et Sport SA, Zentralstrasse 60, 2502 Biel/Bienne

Infos unter Tel. 032 329 19 51 oder
www.ctsbiel-bienne.ch



Genfer Verein Pro Chiropraktik
geneve@pro-chiropratique.ch
www.prochiropratique.ch



**Pro Chiropraktik Graubünden
und St. Galler Oberland**
pro-chiropraktik.graubuenden@chirosuisse.ch

Chiro-Gymnastik

Ilanz: Fitnesscenter Vitafit, Info: 081 925 23 43.
Ermässigung für Vereinsmitglieder!



**Freiburgische Vereinigung
Pro Chiropraktik**
pro-chiropratique.fribourg@chirosuisse.ch
www.prochirofribourg.ch

Chirogym

Bulle: Let's Go Fitness, route du Verdel 22
(déplacement pour une année), mardi 9h et 10h,
Laura Grande (FR), 076 452 41 87.

Faoug: Studio Danse Balanced Bodies, Rte de
Salavaux 45, mardi 8h30, Marjolein Schürch
(DE+FR), 026 672 16 56, mercredi 10h, Kathrin
Mayer (DE+FR), 026 670 57 57, jeudi 18h15,
Marjolein Schürch (DE+FR), 026 672 16 56.

Fribourg: Pensionnat Ste-Agnès, rte des Bonnes-
fontaines 7, lundi 18h45, Mireille Mauron (DE+FR),
079 772 74 77, mardi 19h, Randall Jones (DE+FR),

Organisation de patients

079 777 11 86, mercredi 9h, et vendredi 10h30, Laura Grande (FR), 076 452 41 87.

Giffers: Sporthalle, Donnerstag, 17.30 Uhr, Sandra Berger (DE+FR), 079 395 61 02.

Murten: Gymnastikraum, 1. Stock, Sporthalle der OS Murten, Mittwoch, 18 Uhr, Pascale Cuony (DE+FR), 079 533 08 83, Mittwoch, 19 Uhr, Anne Meissner (DE), 076 613 25 70.

Payerne: Nouveau 2017! Halle de gym du collège de la Promenade, route de la Grosse Pierre, lundi 17h30, Karine Leuenberger (FR), 079 823 82 06.

Romont: Halle de gym, rue des Avoines (vieuille ville), vendredi 17h, Lucie Ogay (FR), 079 532 35 16.

Villars-sur-Glâne: Dojo du Guintzet, avenue Jean-Paul II 13, lundi 8h15 et 9h30, et mercredi 19h, Mireille Mauron (DE+FR), (2018 complet/ausgebucht).

Vuadens: Halle de gym, mercredi 19h, Frédérique Moret (FR), 026 912 02 43.

Rechthalten: Zentrum Weissenstein, Montag, 18.45 Uhr, Anita Buchs (2018 complet/ausgebucht).

Inscription (selon disponibilité) chez les monitrices ou moniteurs avant le premier cours: CHF 275.-/an.

Plus d'infos/mehr Infos: www.prochirofribourg.ch

Als Mitglied der FVPC erhalten Sie eine 10%-Karte, gültig in folgenden Geschäften: Möbel Lehmann, Düringen; Meubles Kolly, Romont; Cycles Intergiboux, Rossens; Mondo Sport, Murten; Trilogie Sport, Belfaux.



Luzerner Verein Pro Chiropraktik

info@lvpc.ch
www.lvpc.ch

Pilates, Rückengymnastik, Aquagymnastik

Aktuell bieten wir 38 verschiedene Kurse in Luzern, Kriens, Emmen und Willisau an. Profitieren auch Sie als Teilnehmer von unserem breiten Spektrum an Erfahrungen, von dynamischer Aktivität bis hin zur tiefen Entspannung. Die Lektionen sind frisch, lebendig, intensiv, motivierend und abwechslungsreich gestaltet. Bei entsprechender Zusatzversicherung können unsere Kurse von der Krankenkasse abgerechnet werden.

Das ausführliche Angebot finden Sie auf unserer Website www.lvpc.ch. Seit 2017 gibt es speziell Kurse für Männer.

Für Schnupperlektionen und weitere Auskünfte melden Sie sich bitte bei Esther Imfeld, Tel. 041 320 31 00, oder senden Sie uns eine Mail.



Pro Chiropratique NE-JU

pro-chiropratique.neuchatel@chirosuisse.ch
www.prochiropratique.ch

Cours de chiro-gymnastique

Neuchâtel: Collège primaire, Mail 13; les lundis à 17h00, 18h00 et 19h00.

La Chaux-de-Fonds: Collège des Gentianes; les mardis à 17h00, 18h00 et 19h00.

Colombier: Centre de loisirs, Sentier 1A; les jeudis à 18h00. Renseignements: M^{me} Sonia Matthey, monitrice SNO, 032 731 95 62

Comité

Nous recherchons toute personne intéressée désirant œuvrer au sein de notre comité. Veuillez adresser votre candidature au président: Markus Huerbi, markmar@hotmail.com



Oberwalliser Vereinigung Pro Chiropraktik

pro-chiropraktik.oberwallis@chirosuisse.ch

Chiro Nordic Walking und Aqua Fit

Neu werden im Oberwallis Chiro-Nordic-Walking- und Chiro-Aqua-Fit-Kurse angeboten. Mitglieder des Oberwalliser Vereins Pro Chiropraktik profitieren von vergünstigten Kurskosten. Die Kurse werden von einem diplomierten Instruktor geleitet. Informationen: 027 923 22 03.



Schaffhauser Vereinigung Pro Chiropraktik

pro-chiropraktik.schaffhausen@chirosuisse.ch

Chiro-Gymnastik

Montag, 18.30 Uhr, Turnhalle Emmersberg, Schaffhausen, Heidi Scherer-Zubler, 052 624 71 02

Dienstag, 10.00 Uhr, Ballettsaal, Rheinstrasse 23 (neben der Schulzahnklinik), Schaffhausen, Heidi Scherer-Zubler, 052 624 71 02

Dienstag, 20.00 Uhr, Turnhalle Dreispitz, Herblingen, Ingrid Karsai, 052 533 18 35

Mittwoch, 14.00 Uhr, Bewegungsraum Cardinal, Schaffhausen, Ingrid Karsai, 052 533 18 35

Donnerstag, 18.30 Uhr, Turnhalle Gemeindefeld, Neuhausen, Heidi Scherer-Zubler, 052 624 71 02

Schnupperlektionen sind jederzeit möglich. Unsere Chiropraktoren empfehlen die Chiro-Gymnastik-Kurse und geben Ihnen gerne Auskunft.



Solothurner Vereinigung Pro Chiropraktik/Sektion Oberer Kantonsteil

pro-chiropraktik.solothurn-ok@chirosuisse.ch

Chiro-Gymnastik

Bettlach, Gymnastiksaal Werkhof
Donnerstag, 8.45–9.35 Uhr

Donnerstag, 10.00–10.50 Uhr
Info: Ursula Bigler, 032 645 12 54

Feldbrunnen, Turnhalle
Montag, 8.15–9.05 Uhr

Donnerstag, 8.15–9.05 Uhr
Info: Franziska Cathrein, 076 414 45 88

Grenchen, Turnhalle Kastels

Donnerstag, 18.00–18.50 Uhr
Donnerstag, 19.00–19.50 Uhr
Info: Ursula Bigler, 032 645 12 54

Solothurn, Turnhalle Fegetz

Montag, 20.00–20.50 Uhr
Info: Daniela Kruppenacher, 032 681 03 73



Pro Chiropraktik-Verein SG/AR/AI

stgallen-appenzell@pro-chiropraktik.ch

Mitgliederbeiträge: einzeln CHF 40.-, Paare CHF 65.- pro Jahr. GV-Nachessen und Herbstausflug für Mitglieder inbegriffen. Anmeldungen an erwähnte Mailadresse oder an Hans Frey, Zwysigstrasse 35, 9000 St. Gallen

Chirofit, Pilates und Faszientraining

Chirofit und Pilates machen beweglich und stark, geben Vertrauen und Sicherheit zurück. Persönlich individuell und professionell trainieren Sie Haltung, Kraft und Form.

Neu: Faszientraining und Bellicon-Trampolin 10% Ermässigung für Mitglieder des Pro Chiropraktik-Vereins.

Beratung und Auskunft: Eveline Kessler, Schreinerstrasse 7, 9000 St. Gallen, 078 671 90 40, www.fit.ch



Pro Chiropratica Ticino

pro-chiropratica.ticino@chirosuisse.ch
www.prochiropratica.ch

Chiro-Gym Corsi in Ticino

Corsi di ginnastica Ticino sopraceneri: Palestra scuola comunale Muralto, ogni mercoledì dalle ore 18.45 alle 19.45.

Monitore: sig. Rosa Ramelli 079 772 56 76, rosaramelli@hotmail.com.



Association vaudoise Pro Chiropratique

pro-chiropratique.vaud@chirosuisse.ch
www.prochiropratique.ch

Chiro-gymnastique

Les cours de gymnastique du dos sont donnés par des physiothérapeutes ou monitrices professionnelles reconnues par Qualitop.

Cours n° 1: Lundi 18h15, Collège de Béthusy, av. de Béthusy 7, Lausanne.

Cours n° 2: Lundi 19h, Collège de Béthusy, av. de Béthusy 7, Lausanne.

Cours n° 3: Jeudi 18h15, Ecole primaire de Montriond, av. Dapples 58, Lausanne.

Cours n° 4: Jeudi 19h, Ecole primaire de Montriond, av. Dapples 58, Lausanne.

Cours n° 5: Mercredi 18h30, rue des Prés-du-Lac 30 B, salle Saolim, 1400 Yverdon.

Chaque séance dure ¾ d'heure, une fois par semaine. Pour tous renseignements, s'adresser à: Association vaudoise Pro Chiropratique, pl. du tunnel 13, 1005 Lausanne, tél. 021 323 44 08 ou fax 021 323 44 09. Présidente: D^r Lawrence Cornelius, président, tél. 021 801 71 35.

ARBEITSPLATZERGONOMIE

ErgoPoint – Beratung und Verkauf
www.sitz.ch – Telefon 044 305 30 80

RICHTIG LIEGEN UND SCHLAFEN

Professionelle Liegeberatung IG RLS
Ihre Liege- und Schlaftherapeuten
Telefon 044 821 90 89 – www.ig-rls.ch

THERAPIE UND TRAINING

Med. Rücken-Center Zürich
www.rueckencenter.com
Telefon 044 211 60 80

GESUND SITZEN UND SCHLAFEN

Rückenzentrum Thurgau
8585 Langrickenbach
Telefon 071 640 00 40, www.benzinger.ch

SITZEN – LIEGEN – STEHEN – GEHEN

Thergofit, Rückenzentrum, Bad Ragaz,
Tel. 081 300 40 40 – Fax 081 300 40 41
www.thergofit.ch

*Für CHF 200.– pro Jahr (4 Ausgaben)
platzieren wir Ihre Firma in diesem Register.
Weitere Infos unter Tel. 031 300 63 87 oder
unter E-Mail inserate@staempfli.com
(zusätzliche E-Mail-Adresse plus CHF 100.–).*



Pro-Chiropratique du Valais romand
pro-chiropratique.valais@chirosuisse.ch
www.prochiropratique.ch

Cours de chiro-gym

A Sierre. Renseignements au 078 810 00 69.



Zuger Vereinigung Pro Chiropraktik
pro-chiropraktik.zug@chirosuisse.ch
www.chirozug.ch

Chiro-Gymnastik

Turnangebot in allen Gemeinden, bitte melden bei
Turnleiterin Klara Nussbaumer, nklara@bluemail.ch



Zürcher Verein Pro Chiropraktik
Präsidentin Ruth Gsell-Egli
ruth.gsell@zvpc.ch – www.zvpc.ch
www.chirosuisse.ch/de/medien/kontakte

Impressum

Editeurs

Association suisse Pro Chiropratique (ASPC)
Association suisse des chiropraticiens
ChiroSuisse

Parution trimestrielle

Abonnement: CHF 25.00 par an moyenne
(adhésion à l'ASPC comprise)
Abonnement simple: CHF 20.00
Prix au numéro: CHF 5.00

Tirage

allemand: 22 000/français: 6800/ital.: 1300

Rédaction

Rosmarie Borle, journaliste RP
rosmarie.borle@bluewin.ch

Consultants professionnels

Franziska Buob, D^r en droit, Zurich, D^r Peter Braun,
chiropraticien, Zurich, D^r Marco Vogelsang, chiropraticien,
Zurich, Rainer Lüscher, Aarau
D^r Rebecca Duvanel, chiropraticienne, La Chaux-
de-Fonds, D^r Yvonne Juvet, chiropraticienne, Buttis

Internet

www.chirosuisse.info – www.pro-chiropraktik.ch

Changements d'adresse / abonnements

Veuillez annoncer les changements d'adresse par écrit.
Beatrice Rohrbach, Balmerstrasse 10, 3006 Berne
E-mail mutationen@pro-chiropraktik.ch

Annonces

Stämpfli Fachmedien, Vanessa Jost, resp. annonces
Wölflistrasse 1, case postale, 3001 Berne
Tél. 031 300 63 87, e-mail inserate@staempfli.com

Réalisation/impression

Stämpfli SA
Wölflistrasse 1, case postale, 3001 Berne
Tél. +41 31 300 66 66, www.staempfli.com
Layout: Tom Wegner

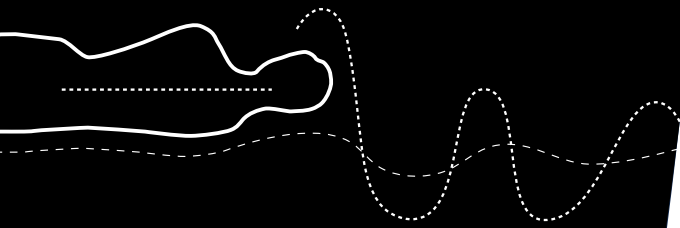
Masculin et féminin

Dans tous les textes de notre revue, les désignations
de personnes se réfèrent indifféremment aux deux
genres, même si les formes masculine et féminine ne
sont pas systématiquement mentionnées pour des
raisons de clarté de la langue.

Colonne vertébral & santé ISSN 1661-4321

Imprimé en Suisse

GESUNDER SCHLAF



SWISS SLEEP SCIENCE
PERSONALIZED



 **swissbiomechanics**

Rücken- & Liegeanalysen

Mit einer umfangreichen Rücken- und Liegeanalyse als Ergänzung zu unserer ganzheitlichen Bewegungsanalyse eröffnen wir in der Ursachenfindung und Lösung von Beschwerden ganz neue Dimensionen.

Jetzt Rücken- und Liegeanalyse buchen!

- + bei Schmerzen im Liegen und im Alltag
- + bei Fehlhaltungen und Verspannungen
- + bei Beschwerden im Nacken- & Rückenbereich
- + bei Beeinträchtigung der Körperstatik & Wirbelsäulenbeweglichkeit
- + für die Optimierung der persönlichen Biomechanik im Liegen mit Beratung für ein individuelles Schlafsystem
- + für die Regeneration der Bandscheibe
- + für bessere Erholung durch erhöhte Schlafqualität

In Partnerschaft mit:



Tel. 0848 000 433
www.swissbiomechanics.ch

*Angebot gültig gegen Abgabe dieses Inserates bis 31.08.2018. Telefonische Voranmeldung unerlässlich. Nicht kumulierbar.



Zurich Forum for Applied
Sport Sciences
by  **swissbiomechanics**

Vorabend, 12. September und
Donnerstag, 13. September 2018

[Anmeldung/Infos/Programm](http://www.zfass.com)
www.zfass.com



* mit dem Code RUG-RZF bis 31.08.2018 unter www.zfass.com

FORUM - PROGRAMM 2018*

Dr. med. Elisabeth Anna Aschl

Ist Tanzen Medizin?

PR Dr. Dominic Gehring

Von der akuten Verletzung zur chronischen Sprunggelenkinstabilität.

MSc, PhD Andreas Küttel

Karrierebetreuung im Übergang ins Leben nach dem Elitesport.

Dr. med. Christian Schmied

The upper limit of sport – can we damage our heart with too much exercise?

Prof. Dr. Veit Senner

Zu besserer Leistung mittels optimiertem Sportequipment.

Prof. Dr. Taube Wolfgang

Sensomotorik - Gleichgewicht und Gleichgewichtstraining.

Prof. Dr. Christian Wolfrum

The role of brown fat in energy expenditure and metabolic control.

* Programmänderungen vorbehalten

Veranstaltet durch das ETH Spin-off Unternehmen

 **swissbiomechanics**

Hauptpatronate

ETH zürich

medbase